



Réponse conjointe du Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden, et de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Yuriko Backes, à la question parlementaire N° 2910 du 22 septembre 2025 de l'honorable Député André Bauler et de l'honorable Député Gusty Graas au sujet des accidents en relation avec des motocycles.

1. Monsieur le Ministre peut-il informer sur le nombre d'accidents en relation avec des motocycles et scooters ?
2. Combien de cyclomotoristes, motards et scootéristes ont trouvé la mort dans ces accidents depuis le 1er janvier 2020 ? Qu'en est-il, le cas échéant, des accidents dans lesquels ont été impliqués des conducteurs de quadricycles et de tricycles ?

Les chiffres d'accidents impliquant des motocyclistes, des scooters, des quadricycles et des tricycles depuis 2013 se présentent comme suit :

Nombre d'accidents impliquant des cyclomoteurs/motocycles et nombre de victimes, 2013-2024

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Accidents mortels	8	8	6	3	7	9	4	7	3	8	5	9
Accidents graves	62	52	85	64	62	84	62	41	67	71	105	81
Accidents légers	85	87	89	96	82	79	98	65	67	105	97	93
Total accidents mortels et graves	70	60	91	67	69	93	66	48	70	79	110	90
Total accidents	155	147	180	163	151	172	164	113	137	184	207	183
Victimes tuées	8	8	6	3	7	9	4	7	3	8	5	9
Victimes blessées graves	63	56	87	64	69	85	59	43	68	71	105	83
Total victimes décédées ou blessées graves	71	64	93	67	76	94	63	50	71	79	110	92
Victimes blessées légers	94	97	103	106	89	89	109	66	74	106	105	107
Total victimes	165	161	196	173	165	183	172	116	145	185	215	199

Nombre d'accidents impliquant des quads/trikes, 2013-2024

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Accidents mortels	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Accidents graves	3	3	0	1	1	2	1	3	0	0	0	2
Accidents légers	3	4	5	2	3	3	1	1	1	0	2	0
Total accidents mortels et graves	3	3	0	1	1	3	1	3	0	0	0	2
Total accidents	6	7	5	3	4	6	2	4	1	0	2	2



3. La police a-t-elle pu renforcer, durant la saison estivale écoulée, les contrôles concernant tout particulièrement la conduite des cyclomotoristes, motards et scooteristes ? Dans quelles régions du pays ces contrôles ont-ils été les plus fréquents ?

La Police effectue quotidiennement des contrôles routiers sur l'ensemble du territoire du Grand-Duché, au cours desquels les conducteurs de motocycles sont également contrôlés.

Tel que prévu par la mesure 16 du Plan national Sécurité routière 2024-2028, les contrôles des motocycles sont renforcés pendant les mois d'été et plus particulièrement pendant la saison des deux-roues avec la campagne « Sécher op 2 Rieder » sur les tronçons fréquemment empruntés par les motocyclistes, notamment dans le nord du pays.

4. Quels ont été les défauts techniques les plus courants qui ont été constatés lors de ces contrôles policiers ? »

Lors des contrôles effectués entre le 1^{er} janvier 2020 et le 29 septembre 2025, les défauts techniques suivants ont été les plus fréquemment constatés sur les deux-roues :

CODE INFRACTION	TARIF	POINTS	NOMBRE	
C A 021 06 97	145	2	156	Usage sur un véhicule routier d'un ou de plusieurs pneus* : - ne présentant pas des rainures principales d'une profondeur d'au moins 1,0 mm pour les cyclomoteurs et les véhicules traînés et d'au moins 1,6 mm pour les autres véhicules. <* Les présentes dispositions ne s'appliquent pas aux cycles, aux véhicules assimilés aux cycles et aux véhicules traînés par un cycle ou par un véhicule assimilé à un cycle >
C A 025 BIS 02 97	74		638	Usage d'un véhicule automoteur ou d'un cyclomoteur non muni d'un dispositif d'échappement réglementaire.
C A 043 08 97	74		467	Usage d'un motocycle, d'un tricycle ou d'un quadricycle dont la largeur ne dépasse pas 1m, qui n'est pas équipé à l'arrière d'un catadioptré réglementaire.
C A 098 01 95	145	2	105	Usage d'un véhicule routier non couvert par un certificat de contrôle technique valable.

Luxembourg, le 15 octobre 2025
Le Ministre des Affaires intérieures,
(s.) Léon GLODEN